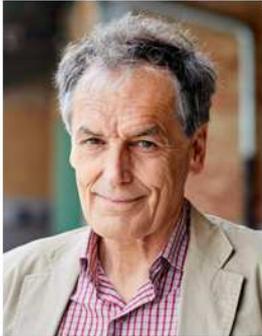




L'intelligence artificielle est un sujet qui divise et qui suscite beaucoup de questions quant à ce que l'on peut en attendre. Une réponse claire est attendue.



Dans le cadre des DÉJEUNERS-CONFÉRENCES de la SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels)



Luc de BRABANDERE, Ingénieur en mathématiques et Philosophe d'entreprise, traitera du sujet suivant :

L'intelligence artificielle : une parmi beaucoup d'autres

le vendredi 30 novembre 2018, à 12 h 00

Il y a de nombreuses formes d'intelligence, et une partie d'entre elles échappent aux possibilités technologiques. Un ordinateur peut reconnaître un visage, mais il ne peut le trouver beau. Un ordinateur a de la mémoire, mais il ne peut avoir de souvenirs. Il peut produire des images, mais il n'a pas d'imagination. Un ordinateur peut apprendre de ses erreurs, mais il ne peut les regretter ; il peut comparer des idées, mais il ne peut en avoir ; il peut relier des concepts, mais il ne peut conceptualiser.

L'ordinateur peut nous libérer de nombreuses tâches fastidieuses, mais il ne nous rendra pas libres pour autant. Il peut nous aider à prévoir, mais pas à vouloir. Il peut nous aider à trouver une information, mais ne nous dira pas quelle information chercher. Il peut analyser la direction des choses, mais ne peut en connaître le sens.

Un ordinateur ne sera jamais que de la science sans conscience. L'intelligence artificielle n'est pas plus possible que le mouvement perpétuel ou la langue universelle.

André GIDE disait en 1909 : « Il n'y a pas d'intelligence, on a l'intelligence de ceci, de cela ». Rajoutons aujourd'hui avec fermeté : il n'y a pas d'intelligence artificielle, on a des outils de plus en plus puissants nous permettant de faire ceci ou cela.

Luc de BRABANDERE est philosophe d'entreprise et fellow du Boston Consulting Group. Il a cofondé Cartoonbase, une agence de communication où les artistes et les consultants travaillent ensemble. Il enseigne également dans différentes universités. Il collabore régulièrement avec de grandes entreprises ou organisations internationales. Il assiste les équipes de direction pour les aider à imaginer des scénarios de rupture, clarifier leur vision ou travailler leur communication.

Passionné de prospective et ingénieur en mathématiques de formation, il publia en 1985 son premier livre intitulé 'Les Infoducs'. Il y envisageait déjà la convergence des réseaux de communication et l'avènement d'Internet. En 1989, il consacra son deuxième livre, 'Le Latéroscope', à son autre passion : la créativité. Joël De ROSNAY en écrivit la préface .

En 1991, il quitta la Direction Générale de la Bourse de Bruxelles pour se lancer dans le conseil en entreprise. Parallèlement, il entreprit des études de philosophie, dont il fut diplômé en 2002. Même si l'essentiel de son activité reste le conseil aux dirigeants, il vulgarise l'apport de la philosophie dans des domaines variés qui vont du langage à la logique, ou encore des biais cognitifs à l'humour. Dans une douzaine de livres publiés sur ces différents sujets, il témoigne d'un même projet, celui de la rigueur intellectuelle quand il n'y a pas de chiffres.

Lieu : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Bruxelles, où nous vous attendons à 12 h pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

Participation (apéritif, repas, vins et café compris) : **50 €/pers.** pour les membres SEII ou CSA en règle de cotisation et leur conjoint(e) – **65 €/pers.** pour les non-membres, à verser au compte **BE63 3101 3976 9208** (BBRUBEBB) de la SEII, en précisant bien le **nom du participant** et la **référence de l'événement**.

Pour vous inscrire, pour le 28 novembre au plus tard, un formulaire simple est accessible via le lien :

www.seii.org/seii/index.php/fr/component/content/article?id=7

Il est également possible de **s'inscrire par e-mail** à info@seii.org en précisant clairement vos nom, prénom, n° de téléphone fixe ou mobile, les nom(s) et prénom(s) d'(un) éventuel(s) invité(s), l'événement auquel vous vous inscrivez, si vous êtes ou non membre de la SEII ou du CSA, et le montant que vous vous engagez à régler.

Attention : *votre réservation à ce déjeuner conférence ne sera assurée que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII au plus tard 2 jours avant l'événement (nous ne pouvons réserver le nombre de repas qu'en fonction de l'argent reçu).
Merci de votre compréhension.*

Pour une désinscription au moins 24 heures avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), asbl – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels – TVA : BE 0471 474 339
Tél : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org – IBAN : BE63 3101 3976 9208 – BIC : BBRUBEBB

Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier de la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous : vous tenir informé de nos activités et, si vous êtes membre de la SEII, vous envoyer les appels à cotisation. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur le Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître les données enregistrées à votre nom, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d'un accord formel ou tacite.
